

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉLIBÉRATION N° : **2024-052**

EN DATE DU : **16 septembre 2024**

**OBJET : SANTE /DEMANDE DE VALIDATION DU PROJET « SITE AUTONOMIE » MODIFICATION PLAN DE FINANCEMENT**

L'an deux mille vingt quatre, le seize septembre à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de La Forêt du Temple, selon convocation le 09/09/2024, sous la présidence de Guy MARSALEIX, Président.

Mme Eveline MOULIN a été désignée Secrétaire de séance.

### **PRÉSENTS (19) : Mesdames et Messieurs**

AUSSANAIRE Béatrice, AUSSOURD Jacques, BOUCHET Jean-François, CARCAT Camille, DARVENNE Céline, DAUDON Moïse, DUQUEROIX Sylvain, GENEVOIS Jean-François, GUETAT Philippe, GUYOT Pierre, HUMBERT Isabelle, LABESSE Michel, LALANDE Martine, MARSALEIX Guy, MOULIN Éveline, PILAT Hélène, ROUSSEAU Jean-Pierre, ROUSSILLAT Florence, THEVENET Didier.

### **ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR (4) : Madame et Messieurs**

Jean-Claude AUROUSSEAU donne pouvoir à Florence ROUSSILLAT, Philippe CHAVANT donne pouvoir à Jean-François GENEVOIS

Marc LAMONTAGNE donne pouvoir à LALANDE Martine, POLLI Martine donne pouvoir à Jean-François BOUCHET

### **ECXUSÉS (4) : Madame et Messieurs**

BOURSAUD ARMELLE, LANGLOIS ROGER, MOREAU ADRIEN, POIRIER MICHEL

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	19	23	23	23	0

■□□□

Vu la décision de bureau n° DB 2023-017 du 11 avril 2023 autorisant le Président de la Communauté de communes à lancer la consultation pour la maîtrise d'œuvre du bâtiment services à l'autonomie sur la parcelle sise ZN94 au Poteau à Genouillac ;

Vu la délibération n° 2023-036 du 11/07/2023 concernant la maîtrise d'œuvre pour la création du « Site Autonomie» ;

Vu la délibération n° 2023-063 du 24/10/2023 validant le projet « site autonomie » et présentant son plan de financement ;

De nouvelles demandes de financement vont être formalisées. De ce fait le plan de financement doit être actualisé.

■ Présentation du nouveau plan de financement :

Dépenses	
Maîtrise d'oeuvre	66 150 €
SPS et Bureau de contrôle	6 875 €
Étude de sol	2 169 €
Travaux (APS 1)	774 800 €
<b>TOTAL HT</b>	<b>849 994 €</b>

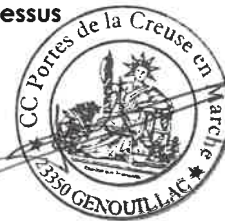
Recette		
DETR	50,00 %	424 997 €
Département	5,88 %	50 000 €
Région	12,35 %	104 998 €
FEDER	11,76 %	100 000 €
Autofinancement	20,00 %	169 999 €
<b>TOTAL HT</b>		<b>849 994 €</b>

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Communautaire

- **VALIDE** le nouveau plan de financement dans le cadre projet « Site Autonomie » pour un montant de 849 994 € HT,
- **AUTORISE** le Président à faire les demandes auprès des financeurs.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
et ont signé les Membres présents  
Pour Extrait Conforme  
Le Président,

Guy MARSALEIX



La secrétaire de séance  
Eveline MOULIN

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

023-200041556-20240916-2024-052-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/09/2024